



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Avenue Terrasson de Fougères - Abidjan Plateau - Adresse: BP V 98 Côte d'Ivoire
Tél.: (225) 20 25 38 00 / Fax.: (225) 20 21 35 87 - www.tresor.gouv.ci - Email: info@tresor.gouv.ci

Newsletter – Septembre 2022



Monsieur Adama Coulibaly, Ministre de l'Economie et des Finances et Dr. George Agyekum Nana Donkor, Président de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC).

A la une d'aujourd'hui...

- 1. La Côte d'Ivoire a créé un organe de supervision et de coordination du Plan National de Développement 2021-2025** piloté au sommet de l'État par la Présidence et la Primature.
- 2. L'Etat ivoirien a conclu le rachat de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie de la Côte d'Ivoire (Bicici) à la BNP Paribas**
- 3. La Côte d'Ivoire a conclu avec la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO, un accord de prêt de 67 milliards de FCFA**, pour le financement de projets dans les secteurs de la santé et de l'agro-industrie.

4. La Côte d'Ivoire a enregistré une hausse de sa production industrielle totale au premier semestre 2022, d'après les derniers chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique (INS).

5. Un accord de prêt d'un montant de 10 milliards de FCFA a été conclu pour le soutien aux PME en Côte d'Ivoire entre la Confédération Patronale Unique des Petites et Moyennes Entreprises (CPU-PME) et la Banque Nationale d'Investissement (BNI).

1. La Côte d'Ivoire a créé un organe de supervision et de coordination du Plan National de Développement 2021-2025

Le gouvernement a acté le 6 septembre 2022 la création d'un organe de supervision et de coordination du Plan National de Développement 2021-2025. Ce nouvel organe aura pour mission d'encadrer la mise en application des mesures prévues dans le PND, de favoriser le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement du Plan, d'orienter le suivi de l'efficacité de l'aide publique au développement et d'assurer la cohérence entre les actions entreprises et les actions initialement planifiées.

Cet organe participatif sera piloté au plus haut niveau de l'Etat, via un Conseil présidentiel dirigé par le Président de la République et un Comité de pilotage présidé par le Premier Ministre. L'organe de pilotage comprend le secteur public, le secteur privé, les diplomates habilités et les partenaires techniques et financiers.

2. L'Etat ivoirien a conclu le rachat de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie de la Côte d'Ivoire (Bicici) à la BNP Paribas

La Banque internationale pour le commerce et l'industrie de Côte d'Ivoire (Bicici), ex-filiale de la BNP Paribas, a été rachetée par un consortium d'entités publiques mené par la Banque Nationale d'Investissement (BNI), première banque publique de Côte d'Ivoire, et incluant également la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI), l'Institution de prévoyance sociale-Caisse générale de retraite des agents de l'Etat (IPS-CGRAE) et la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Le consortium a acquis plus de 67% du capital de la Bicici, pour un coût global de 80 Mds FCFA, le 30 septembre.

La Bicici, qui avait totalisé un résultat net de 9.6 Mds FCFA en 2021, se positionnait au 5e rang des banques du pays en termes de dépôts et clientèle. Selon les autorités ivoiriennes, ce rachat visait « non seulement à maintenir la Bicici au service du développement économique du pays, mais également à accroître les capacités financières des membres du consortium » mené par la BNI. La BNI, dont le bilan s'élève à plus de 1 200 milliards de FCFA (environ 1.8 milliard d'EUR), se positionne comme la 5e banque de Côte d'Ivoire et la 9e de la région en par la taille de son bilan. Avec une gamme de services allant de la banque de détail à la banque d'investissement, en passant par le conseil et la gestion d'actifs, la BNI a pour ambition d'améliorer l'inclusion financière, tant pour la population générale que pour les PME, ainsi que d'être le moteur du financement du développement économique de la Côte d'Ivoire.

3. La Côte d'Ivoire a conclu avec la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO, un accord de prêt de 67 milliards de FCFA

La Côte d'Ivoire a signé un accord de prêt avec la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), d'un montant de 67 milliards de FCFA, pour le financement de deux projets prioritaires du gouvernement dans le domaine de la santé et l'agro-industrie. Ces domaines sont essentiels pour l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations, comme l'a rappelé le ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Adama Coulibaly, lors de la cérémonie de signature de l'accord de prêt.

Le premier projet concerne la mise aux normes d'unités de soins dans les principaux hôpitaux de Côte d'Ivoire. Il a pour objectif d'améliorer les fonctionnalités et la qualité des blocs opératoires, des services de réanimation néonatale et des services d'imagerie médicale.

Le second projet vise à améliorer à long terme la sécurité alimentaire du pays et à réduire sa dépendance aux importations alimentaires. Il s'inscrit dans le cadre du projet de pôle agro-industriel dans le Nord (2PAI-Nord) du pays.

Le président de la BIDC, a réaffirmé l'engagement de l'institution, à soutenir la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de son Plan National de Développement 2021-2025.

4. La Côte d'Ivoire a enregistré une hausse de sa production industrielle au premier semestre

La Côte d'Ivoire a enregistré une forte progression de la production industrielle au cours du premier semestre de l'année 2022. Selon l'Institut National de la Statistique (INS), le volume de la production a augmenté de 12.8% en glissement annuel en mai 2022, et de 10.1% en croissance moyenne entre janvier et mai 2022. Ce résultat est le reflet de la bonne performance du secteur de la production et de la distribution d'électricité, du gaz et de l'eau, ainsi que de l'industrie manufacturière, respectivement en hausse de +22.3% et +11.5% en glissement annuel au mois de mai.

Cette performance du secteur des industries manufacturières est liée essentiellement à la hausse de la production dans la métallurgie (+58.6%), l'agroalimentaire (+35.4%) et le textile (+24.1%).

Le secteur des industries environnementales (dont notamment la collecte, le traitement et l'élimination des déchets) a également connu une augmentation du volume de la production de +4.8% en glissement annuel au mois de mai.

5. Un accord de prêt d'un montant de 10 milliards de FCFA a été conclu pour le soutien aux PME en Côte d'Ivoire

La Confédération Patronale Unique des Petites et Moyennes Entreprises (CPU-PME) de Côte d'Ivoire et la Banque Nationale d'Investissement (BNI) ont signé le 15 septembre 2022 un accord de prêt pour le soutien au financement et au développement économique des PME. Cet accord met à disposition des PME ivoiriennes 10 milliards de FCFA, sous des diverses formes de financement à des taux d'intérêt préférentiels.

Cet accord s'inscrit dans la convention-cadre des mesures d'urgence de soutien aux PME mises en place dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Il répond à l'objectif de soutenir le développement économique des PME et de mettre en place un mécanisme de financement soutenable et durable des Petites et moyennes entreprises ivoiriennes.

Pour mémoire, la CPU-PME a été créée cette année afin de promouvoir le développement des PME, en ligne avec les objectifs de croissance de la Côte d'Ivoire.

Programme d'émissions de titres publics sur le marché UMOA

En septembre 2022, la Côte d'Ivoire a levé 187 Mds FCFA (soit c. 287 M€), en Bons et Obligations assimilables du Trésor, sur le marché régional. Au total, de janvier à septembre 2022, le pays a mobilisé 1,412 Mds FCFA sur le marché UMOA (soit 2.2 Mds€), via des BAT/OAT de maturités allant de 3 mois à 10 ans.

Liste des émissions réalisées sur le marché UMOA – Septembre 2022

Instrument	Date	Montant levé (M FCFA)	Taux de souscription (%) ¹	Maturité	Coupon (%) ²	Rendement moyen pondéré (%) ³
TOTAL September 2022		186,896	138%			
BAT		25,000	198%	3 M	n.a.	2.71%
OAT	06/09/2022	12,071	100%	60 M	5.40	5.63%
OAT				84 M	5.60	
OAT		47,773	100%	36 M	5.20	5.52%
OAT		11,764	100%	60 M	5.40	5.63%
OAT	06/09/2022	4,552	100%	84 M	5.60	5.77%
BAT		-			5.60	
OAT		-			5.60	
BAT		16,356	290%	3 M	n.a.	2.73%
OAT	20/09/2022	44,880	100%	36 M	5.20	5.55%
OAT		4,500	100%	60 M	5.40	5.63%
BAT	27/09/2022	20,000	180%	3 M	n.a.	2.81%
TOTAL 2022		1,412,101	167%			

1. Taux de souscription = montant soumis / montant visé 2. Les BAT sont émis par adjudication à taux multiples et présentent des intérêts précomptés, contrairement aux OAT qui sont post-comptés 3. Rendement moyen pondéré

Source : UMOA – Titres

Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à vous rendre sur le afin de consulter les Bulletins Statistiques trimestriels de la Dette Publique.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail IR@tresor.gouv.ci. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.